

Distr.
GENERALES/8273
28 novembre 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAISLETTRE DATEE DU 25 NOVEMBRE 1967, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA GRECE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que tandis que les efforts se poursuivent en vue de réduire la dangereuse tension qui règne en Méditerranée orientale, un avion à réaction turc a violé aujourd'hui l'espace aérien grec en survolant l'île de Lesbos.

Au cours de cette nouvelle violation de l'espace aérien grec, l'avion à réaction a intercepté un avion C-47 de la compagnie Olympic Airways qui venait de décoller de l'aéroport de Mytilini. Cet acte aurait pu avoir des conséquences tragiques.

L'avion turc est entré dans l'espace aérien grec à 08 h 27, heure locale, en un point situé à 39° 05' de latitude Nord par 26° 41' de longitude Est. Il se dirigeait vers le sud-est. A 08 h 29, il a été repéré à 38° 58' de latitude Nord par 26° 20' de longitude Est; il faisait alors route vers le sud-ouest.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Grèce
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Dimitri S. BITSIOS